

APPEL À PROJETS

LES ÉCHOPPES CRÉATIVES, ARTISTIQUES ET ARTISANALES

IDENTIFICATION DU BAILLEUR

Association des ami-es de la Friche

5 bis, rue Rocgrand– 64400 Oloron Sainte-Marie

Association à but non lucratif, identifiée au titre de la loi de 1901

Représentée par son bureau, en co-présidence : **Fanny Humblet et Cédric Laprun**

Contact : amisdelafriche@gmail.com

OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURES

L'Association des ami-es de la Friche lance un appel à projets pour l'occupation de **trois échoppes créatives, artistiques et artisanales** implantées dans le bâtiment de la Friche..

Ces espaces ont pour vocation d'accueillir des **artisan-nes, créateurs-trices, artistes et designers-euses** dont les activités valorisent la création, l'art, l'artisanat et l'économie locale, durable et en accord avec la charte éthique et environnementale annexée. Un équilibre entre conception, production, animation/formation et commercialisation est souhaité afin de répondre à la demande citoyenne de pouvoir acheter et voir ou pratiquer des ateliers.

Trois lots sont proposés :

- Lot 1 : une échoppe de 16 m²
- Lot 2 : une échoppe de 17 m²
- Lot 3 : une échoppe collective de 47 m²

CONTEXTE

Les échoppes constituent de véritables **vitrines de talents** et participent à la vitalité de La Friche, lieu d'innovation sociale et culturelle.

Elles complètent les autres espaces existants : restaurant, kiosques de restauration, salles de réunion et de formation, la halle événementielle, la salle des fêtes, le bricolab et le studio occupé par la radio locale.

Domaines concernés (à titre indicatif, liste non exhaustive)

- Métiers d'art : céramique, verre, bois, métal, maroquinerie, bijouterie, textile...
- Arts visuels et graphiques : illustration, photographie, sérigraphie, design...
- Créations contemporaines : mode, accessoires, objets de décoration, mobilier...
- Productions artisanales locales : seconde main valorisée, éco-design, recyclage créatif, artisanat durable...
- Livres, reliures, impressions....

Chaque échoppe participe à faire de La Friche un lieu de **découverte, d'échange et de diffusion culturelle et artisanale**.

LES ATOUTS DE VOTRE INSTALLATION À LA FRICHE

- Une visibilité privilégiée au cœur d'un site vivant, fréquenté et animé par des événements réguliers.
- Une mise en réseau facilitée avec d'autres acteurs (restaurateurs, créateurs, associations, structures culturelles).
- Une dynamique collective propice à l'entraide, au partage et à la mutualisation.
- Une participation active à un projet d'innovation sociale et territoriale.

CARACTÉRISTIQUES DES ESPACES À LOUER

- Lot 1 : 16 m²
- Lot 2 : 17 m²
- Lot 3 : 47 m² (usage collectif priorisé)

Livrés équipés, connectés et chauffés.

CONDITIONS FINANCIÈRES

- Lot 1 et Lot 2 : loyer de 180 €/mois
- Lot 3 : loyer de 480 €/mois

Charges incluses: électricité, gestion des espaces collectifs de La Friche, chauffage.

MODALITÉS DE CONTRAT

L'occupation est formalisée par un bail précaire conclue avec l'Association des ami-es de la Friche.

- **Durée :** de 1 mois minimum à 6 mois, renouvelable après évaluation et accord des parties (Pour une durée maximum d'un an)
- Cette souplesse permet d'accueillir :
 - des projets ponctuels (résidences d'artisans, expositions temporaires, boutiques éphémères),
 - ou des installations plus longues favorisant la visibilité des créateurs.

Un bilan est réalisé à la moitié de chaque période afin d'évaluer le projet au sein de la Friche et la reconduite du projet.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier devra comprendre :

1. Le présent cahier des charges daté et signé.
2. Une lettre de candidature précisant :
 - présentation du candidat-e (individu ou structure),
 - CV, portfolio ou références,
 - RC pro/ SIRET : déclaration aux chambres artisanat, art et ou commerce.
3. Une description détaillée du projet :
 - nature de la création ou de l'artisanat proposé,

- originalité et valeur ajoutée pour La Friche,
- politique tarifaire et accessibilité au public,
- aménagement envisagé de l'échoppe,
- horaires d'ouverture envisagés : demande aux candidats d'une synchronisation des amplitudes d'ouvertures/ obligation de présence le samedi et un dimanche par mois.
- moyens techniques et besoins logistiques.

CRITÈRES DE CHOIX

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Adéquation avec l'esprit et les potentialités de la Friche (innovation, convivialité, ouverture en accord avec la charte)
- Qualité artistique, artisanale et originalité de l'offre
- Accessibilité (prix, diversité du public, amplitude horaire)
- Planification de son projet

MODALITÉS DE LA CANDIDATURE

Conditions de participation

Toute personne physique majeure ou personne morale peut présenter un dossier de candidature en vue de louer une échoppe de La Friche.

L'association demande à chaque participant au projet de la Friche de signer la charte éthique et le règlement intérieur.

Visite des lieux

Des visites peuvent être organisées sur demande.

Remise des candidatures

La candidature devra être transmise en un exemplaire, daté et signé par mail

« **Candidature, Appel à projets Les Échoppes de La Friche** »

Date limite de dépôt

Les dossiers devront parvenir **au plus tard le 31 octobre 2025**.

Toute candidature reçue hors délai ne sera pas retenue.

Instruction des candidatures

Les candidatures seront examinées par le bureau de l'Association des ami-es de La Friche , assisté de membres du Conseil de gouvernance.

Des auditions des porteurs-ses de projet pourront être organisées.

Notification des décisions

Chaque candidat-e recevra une notification écrite de la décision (acceptation ou rejet).